

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Novembre 2024



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Évolution et principales caractéristiques de la population résidente</b> .....	<b>4</b>
1.1. La population de Monaco, en hausse, atteint les 38 367 personnes en 2023 .....	4
1.2. Monte-Carlo est le quartier le plus peuplé.....	5
1.3. Une répartition hommes-femmes qui tend vers la parité.....	6
1.4. Une population résidente vieillissante.....	7
1.5. Un résident majeur sur deux est marié .....	9
1.6. La nationalité monégasque est la plus représentée parmi les 141 recensées en 2023 .....	10
1.7. L'essor des communautés internationales au fil des recensements.....	11
1.8. Des caractéristiques démographiques qui varient selon la nationalité.....	13
1.9. Plus de 5 000 personnes se sont installées à Monaco depuis le dernier recensement.....	14
1.10. Plus d'un tiers des résidents sont salariés sur le territoire de Monaco .....	17
1.11. Les crèches de Monaco accueillent près de 40 % des résidents de 2 ans ou moins.....	18
<b>2. Principales caractéristiques des logements</b> .....	<b>19</b>
2.1. Plus de 21 000 logements recensés à Monaco en 2023 .....	19
2.2. La grande majorité des logements de Monaco sont dans le secteur privé .....	20
<b>Note méthodologique</b> .....	<b>21</b>

## Introduction

Le recensement de la population permet de dénombrer et de mieux connaître les habitants et les logements d'un territoire. À Monaco, cette opération a été effectuée pour la première fois en 1757. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des enquêtes de recensement ont été réalisées régulièrement afin de mesurer ces évolutions démographiques.

La dernière campagne de recensement général de la population en Principauté datait de 2016, où une enquête exhaustive mobilisant 50 agents recenseurs sur le terrain avait été réalisée par l'IMSEE.

À la suite de cette opération, l'IMSEE a entamé une réflexion sur un changement de méthode visant à basculer d'un recensement dit « traditionnel » (par enquête) à un recensement dit « basé sur les registres », qui consiste à utiliser des bases de données administratives. C'est également le choix fait par de plus en plus de pays dans le monde, du fait de l'avancée des technologies et de la digitalisation généralisée d'un très grand nombre d'informations au cours des dernières années.

Les avantages de cette approche sont une réduction significative des coûts (financiers et humains) tout en permettant d'augmenter la fréquence de disponibilité des résultats. Cette nouvelle version du recensement offre ainsi la possibilité de disposer annuellement du nombre d'habitants et de logements ainsi que de leurs principales caractéristiques là où le recensement traditionnel n'était effectué que tous les 8 à 10 ans. Cette nouvelle méthode basée sur les registres a été validée en 2023 par le Conseil Scientifique de la Statistique et des Études Économiques puis par le Gouvernement et le Palais Princier.

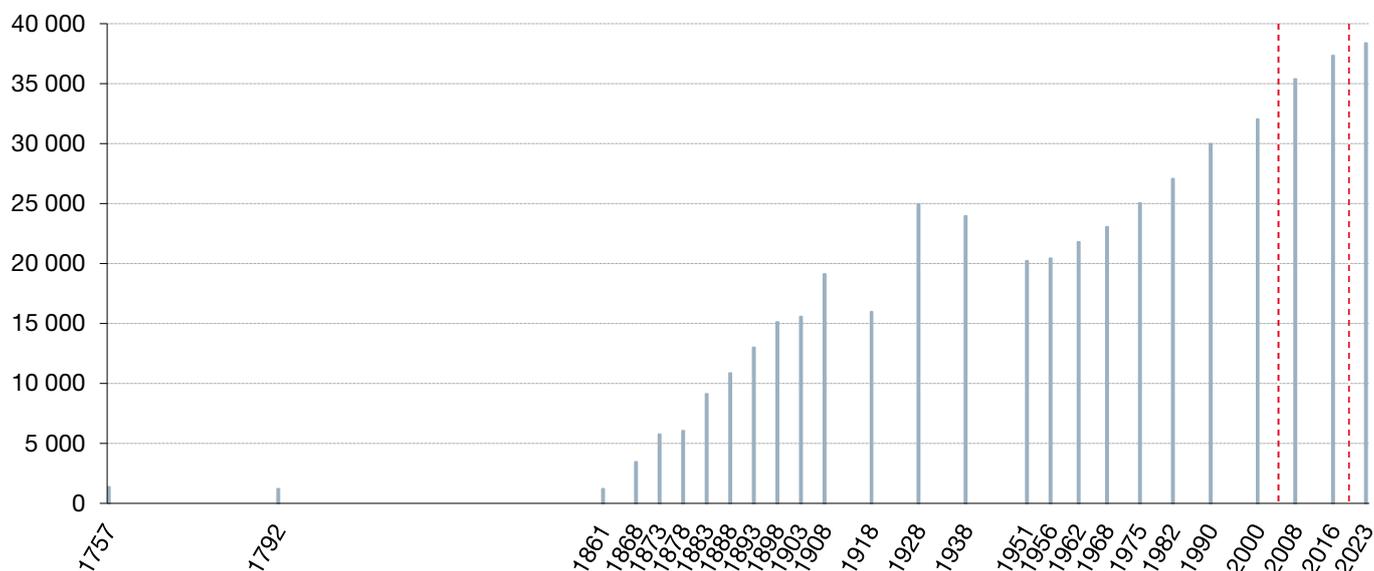
Ainsi, ce rapport sur le recensement de la population 2023 permet d'établir les premières statistiques élaborées selon l'approche basée sur les registres. Les comparaisons avec les années précédentes doivent être considérées avec précaution en raison de ce changement de méthodologie.

# 1. Évolution et principales caractéristiques de la population résidente

## 1.1. La population de Monaco, en hausse, atteint les 38 367 personnes en 2023

La Principauté de Monaco a connu de nombreuses évolutions depuis le premier recensement de 1757, notamment territoriales. Ces événements se répercutent sur la taille de la population au fil des siècles ainsi que sur la fréquence des recensements, réalisés tous les dix ans en moyenne.

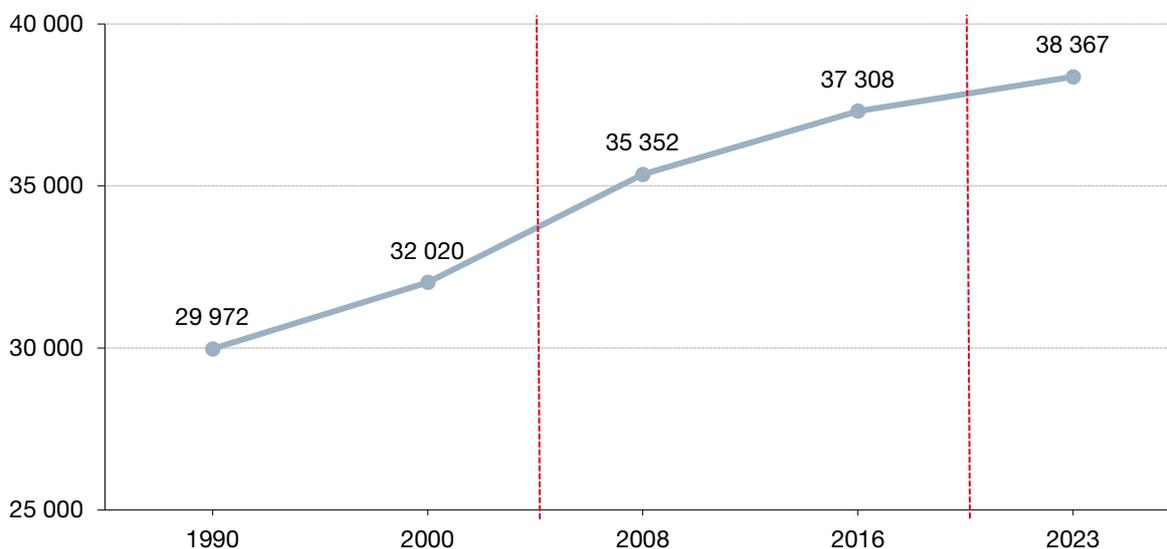
Figure 1. Évolution de la population résidente de 1757 à 2023



Changeement de méthode de calcul

Source : IMSEE – Recensements de la population

Figure 2. Évolution de la population résidente de 1990 à 2023



Changeement de méthode de calcul

Source : IMSEE – Recensements de la population

Au 31 décembre 2023, la Principauté de Monaco compte 38 367 résidents. La population augmente de 2,8 % par rapport au précédent recensement de 2016, soit plus d'un millier de résidents supplémentaires.

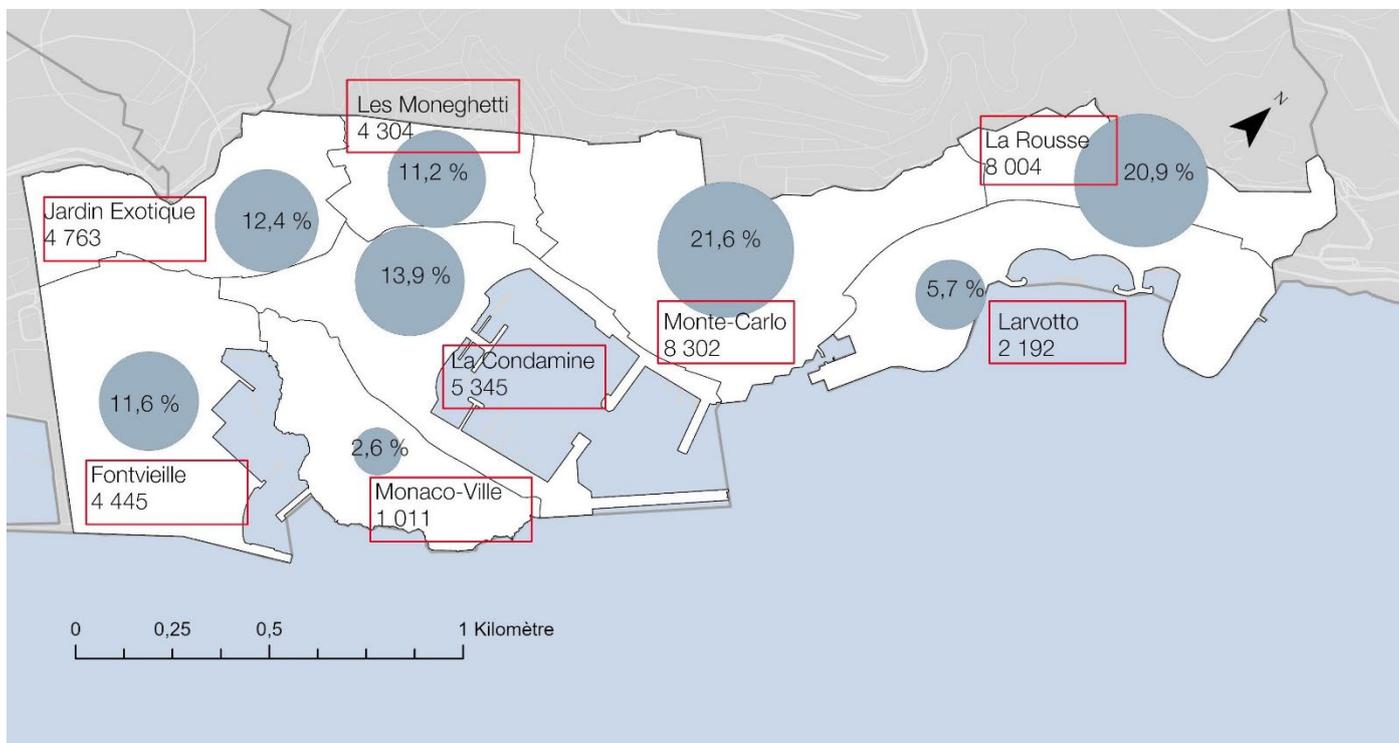
La population a progressé de près de 8 500 habitants depuis 1990 et a quasiment doublé depuis 1951.

## 1.2. Monte-Carlo est le quartier le plus peuplé

Le territoire exigu de la Principauté affiche une densité moyenne de 18 445,7 habitants par km<sup>2</sup>.

Monaco est administrativement découpé en différents quartiers ordonnancés<sup>1</sup> ayant chacun leurs spécificités. La taille de la population résidente est très variable d'un secteur à l'autre.

Figure 3. Nombre et part de résidents par quartier en 2023



Note : Les quartiers sont ceux définis par l'Ordonnance Souveraine n°4.481 du 13 septembre 2013. Le « Ravin Sainte-Dévote » a été intégré au quartier « Les Moneghetti ».

Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Monte-Carlo regroupe 21,6 % des habitants, suivi de la Rousse (20,9 %). Ces quartiers rassemblent à eux deux plus de quatre résidents sur dix.

Avec un peu plus de 1 000 habitants, Monaco-Ville est le quartier le moins peuplé de la Principauté (2,6 %), suivi par le Larvotto (2 192 résidents soit 5,7 % de la population).

La population des quartiers de la Condamine, du Jardin Exotique, de Fontvieille et des Moneghetti est relativement homogène aux alentours des 5 000 habitants chacun (soit entre 11,2 % et 13,9 % de l'ensemble des résidents).

<sup>1</sup> [Ordonnance Souveraine n° 4.481 du 13 septembre 2013](#)

### 1.3. Une répartition hommes-femmes qui tend vers la parité

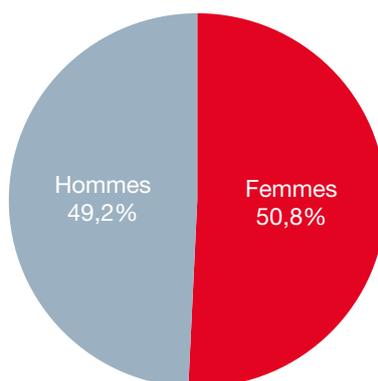
À l’instar des autres pays du continent européen, la population de la Principauté de Monaco présente une répartition hommes-femmes qui se rapproche de la parité depuis plusieurs décennies.

Tableau 1. Population résidente par sexe 2016 et 2023

	2016	2023	Évolution
Hommes	18 240	18 892	3,6%
Femmes	19 068	19 475	2,1%
<b>Total</b>	<b>37 308</b>	<b>38 367</b>	<b>2,8%</b>

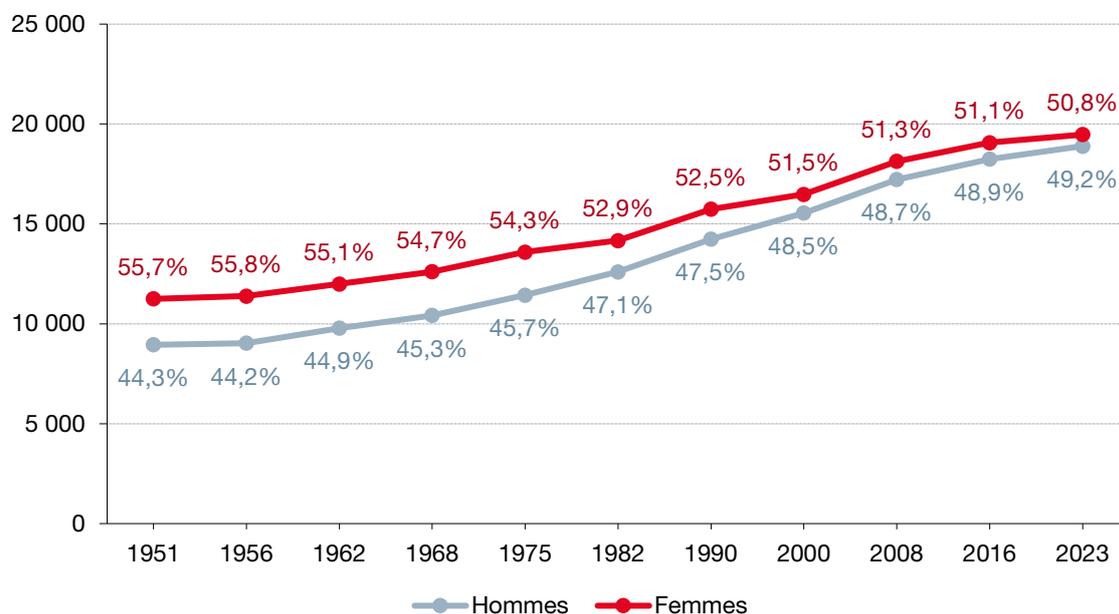
Source : IMSEE – Recensements de la population

Figure 4. Répartition de la population résidente par sexe 2023



Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Figure 5. Évolution de la répartition de la population résidente par sexe de 1951 à 2023



Source : IMSEE – Recensements de la population

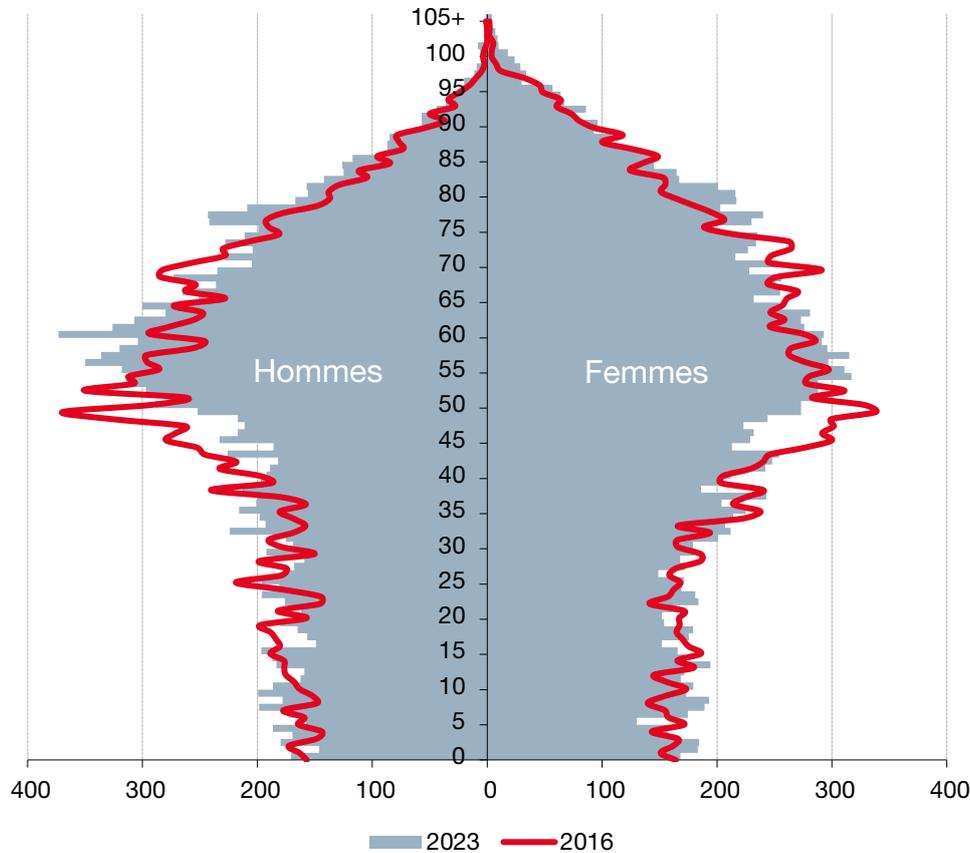
Les femmes représentent 50,8 % de la population résidente à Monaco en 2023 soit 19 475 femmes pour 18 892 hommes.

Depuis 1951, la répartition entre hommes et femmes tend à s'équilibrer. L'écart entre les deux sexes était de 11,4 points en 1951, de 5,0 points en 1990 et de 1,5 point en 2023.

## 1.4. Une population résidente vieillissante

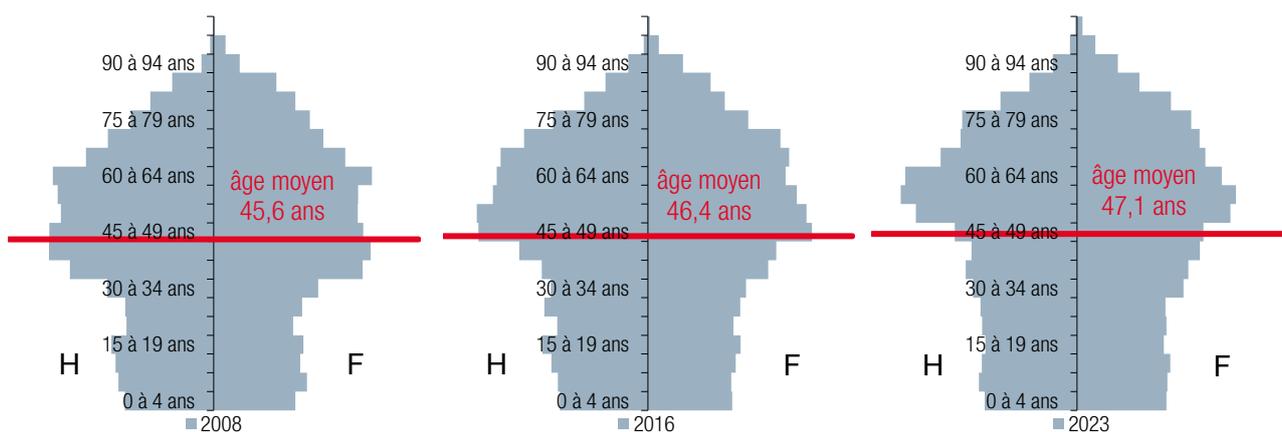
La pyramide des âges des résidents de Monaco présente une forme atypique, caractérisée par une forte proportion de personnes âgées de 45 à 64 ans.

Figure 6. Pyramides des âges des résidents en 2016 et 2023 (en nombre)



Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Figure 7. Évolution de la pyramide des âges des résidents (en %) et de l'âge moyen 2008, 2016 et 2023

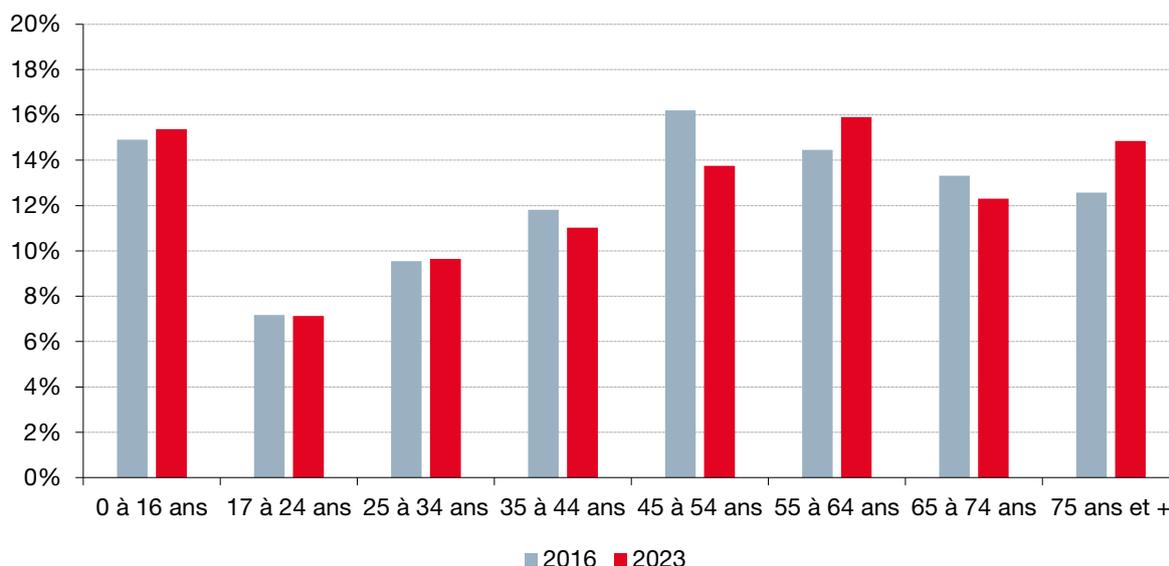


Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Si la structure de la pyramide a peu évolué chez les moins de 40 ans entre 2016 et 2023, la proportion des personnes de plus de 50 ans a en revanche augmenté, entraînant une hausse de la moyenne d'âge de la population au fil des recensements.

L'âge moyen des résidents atteint ainsi 47,1 ans en 2023. Il est plus élevé qu'en 2016 (46,4 ans) qui était lui-même supérieur à 2008 (45,6 ans).

Figure 8. Population résidente par tranche d'âge 2016 et 2023



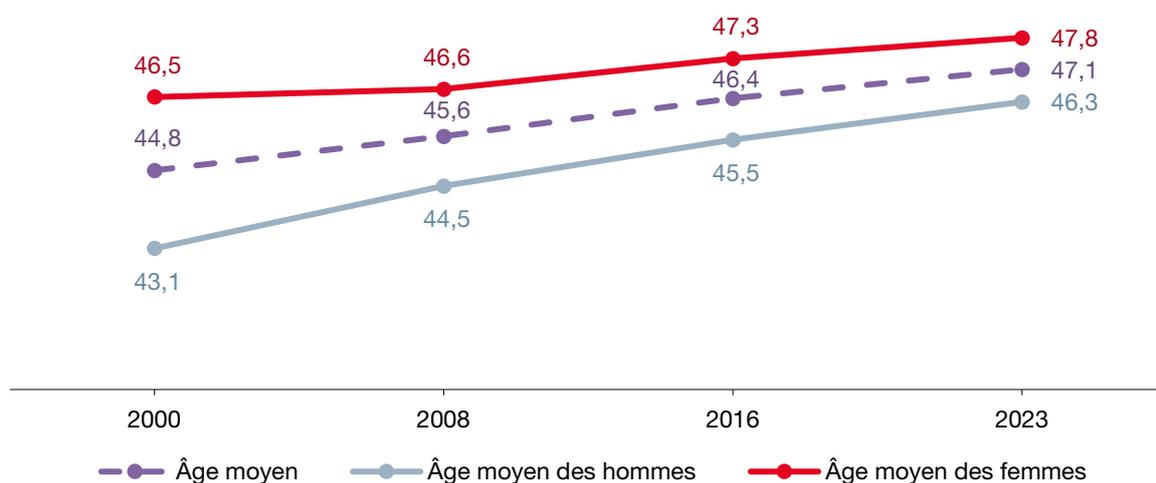
Source : IMSEE – Recensements de la population

En 2023, près de 15 % de la population est âgée de 75 ans ou plus contre 12,6 % en 2016. Avec 2,3 points supplémentaires, c'est la tranche d'âge qui a connu la plus forte progression, la population des 45 à 54 ayant quant à elle reculé dans les mêmes proportions (-2,4 points).

15,4 % de la population est âgée de 16 ans ou moins en 2023, en hausse de 0,5 point par rapport à 2016.

Les parts des résidents âgés de 17 à 34 ans sont restées stables sur la période. Les personnes de 35 à 44 ans sont légèrement moins représentées qu'en 2016, de même que les 65-74 ans. La proportion d'habitants de 55 à 64 ans a en revanche progressé (+1,4 point).

Figure 9. Évolution de l'âge moyen des résidents par sexe de 2000 à 2023



Source : IMSEE – Recensements de la population

L'âge moyen des résidents a progressé de 2,2 ans depuis 2000. En 2023, celui des femmes est de 47,8 ans contre 46,3 ans pour les hommes.

L'écart entre les deux sexes s'est nettement réduit depuis 2000, passant de 3,3 ans à 1,4 an en 2023.

## 1.5. Un résident majeur sur deux est marié

Cinq situations familiales distinctes existent dans le droit monégasque :

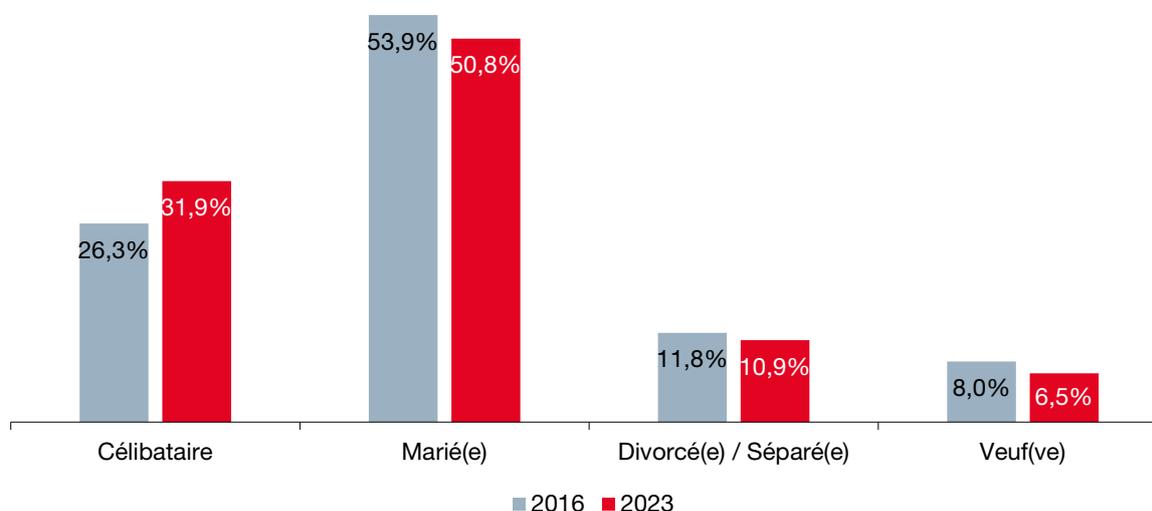
- célibataire : personne qui n'a jamais été mariée ;
- marié : personne unie par le mariage à une autre, qui n'est pas du même sexe ;
- veuf : personne dont le conjoint est décédé ;
- divorcé : personne dont le mariage a été dissous par jugement ou convention de divorce, porté en marge de l'acte de mariage et de l'acte de naissance ;
- séparé : personne mariée pour laquelle la mention d'un jugement de séparation de corps a été porté en marge de l'acte de mariage.

Tableau 2. Répartition de la population résidente par situation familiale en 2023

	Nombre de résidents
17 ans et moins	6 229
Célibataire	10 248
Marié(e)	16 315
Divorcé(e) / Séparé(e)	3 492
<i>Divorcé(e)</i>	3 115
<i>Séparé(e)</i>	378
Veuf(ve)	2 083
<b>Total</b>	<b>38 367</b>

Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Figure 10. Situation familiale des résidents majeurs en 2016 et 2023



Source : IMSEE – Recensements de la population

En 2023, parmi les 32 138 résidents de 18 ans ou plus, plus de 16 000 sont mariés et plus de 10 000 sont célibataires.

La part de résidents majeurs mariés est en recul de 3,1 points par rapport à 2016 alors que celle des célibataires progresse nettement de 26,3 % à 31,9 %.

## 1.6. La nationalité monégasque est la plus représentée parmi les 141 recensées en 2023

Monaco, cité-État cosmopolite, accueille près de 150 nationalités différentes sur son territoire, que ce soit au sein de sa population salariée ou scolarisée notamment. La population résidente de la Principauté ne fait évidemment pas exception.

Tableau 3. Nationalités les plus représentées des résidents, taux de plurinationalité et répartition par sexe en 2023

	Nombre	Part dans la population totale	% de pluri nationalités	Part des hommes	Part des femmes
Monégasque	9 179	23,9%	n.a.	45,8%	54,2%
Français(e)	8 473	22,1%	6,2%	47,8%	52,2%
Italien(ne)	7 515	19,6%	9,8%	54,2%	45,8%
Britannique	2 870	7,5%	18,4%	54,7%	45,3%
Russe	1 199	3,1%	34,4%	43,4%	56,6%
Suisse	1 186	3,1%	23,7%	52,1%	47,9%
Belge	1 023	2,7%	7,8%	53,3%	46,7%
Allemand(e)	927	2,4%	13,7%	49,3%	50,7%
Portugais(e)	494	1,3%	8,0%	52,1%	47,9%
Néerlandais(e)	491	1,3%	7,8%	55,8%	44,2%
Grec(que)	453	1,2%	15,4%	52,9%	47,1%
Américain(e)	449	1,2%	40,7%	41,0%	59,0%
Canadien(ne)	355	0,9%	41,6%	52,2%	47,8%
Suédois(e)	335	0,9%	12,2%	48,7%	51,3%
Espagnol(e)	316	0,8%	26,0%	53,9%	46,1%
Ukrainien(ne)	285	0,7%	11,4%	34,7%	65,3%
Danois(e)	267	0,7%	6,3%	56,9%	43,1%
Autrichien(ne)	241	0,6%	11,6%	57,4%	42,6%
Libanais(e)	233	0,6%	42,8%	51,5%	48,5%
Roumain(e)	230	0,6%	16,1%	35,1%	64,9%
Australien(ne)	225	0,6%	31,9%	55,4%	44,6%
Philippin(e)	216	0,6%	4,6%	28,5%	71,5%
Irlandais(e)	202	0,5%	32,2%	57,2%	42,8%
Brésilien(ne)	195	0,5%	51,6%	43,0%	57,0%
Marocain(e)	191	0,5%	11,5%	43,5%	56,5%
Chypriote	190	0,5%	70,3%	53,0%	47,0%
Polonais(e)	165	0,4%	17,6%	41,2%	58,8%
Turc(que)	160	0,4%	50,7%	51,6%	48,4%
Israélien(ne)	148	0,4%	58,5%	57,0%	43,0%
Japonais(e)	115	0,3%	5,5%	34,5%	65,5%

Note : Certains résidents sont plurinationaux. Ils sont alors comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités. En revanche, les Monégasques, qu'ils aient une seule ou plusieurs nationalités, ne sont comptés que dans "Monégasque".

Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

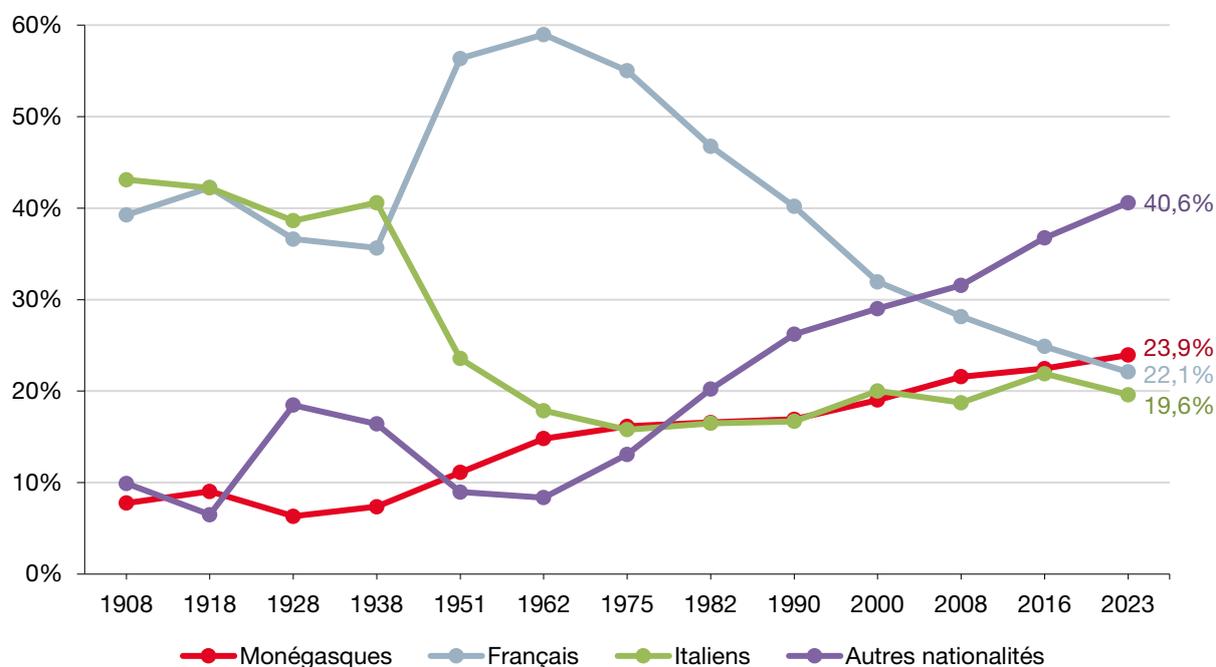
En 2023, 141 nationalités différentes sont représentées parmi les résidents de la Principauté. Les Monégasques sont les plus nombreux à hauteur de 9 179 personnes, suivi des Français (8 473) et des Italiens (7 515). Les Britanniques sont près de 3 000, tandis que les Russes, les Suisses et les Belges comptent plus de 1 000 ressortissants chacun.

Parmi les Américains, les Canadiens et les Libanais, plus de quatre résidents sur dix sont plurinationaux. Les Autrichiens, les Danois et les Néerlandais présentent la plus forte proportion d'hommes tandis que les Ukrainiens, les Roumains et les Américains ont la population la plus féminisée.

## 1.7. L'essor des communautés internationales au fil des recensements

L'évolution de la population au cours du temps résulte de différents phénomènes, dont les principaux sont le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur la période) et le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs sur le territoire). S'agissant des statistiques par nationalité, l'acquisition de la nationalité monégasque (par naturalisation ou mariage) peut également jouer.

Figure 11. Évolution des nationalités les plus représentées de 1908 à 2023



Source : IMSEE – Recensements de la population

En 2023, la nationalité monégasque devient pour la première fois la plus représentée en Principauté avec 23,9 % de la population. De 1908 à 1938, les Monégasques constituaient moins d'un résident sur dix et leur proportion a régulièrement augmenté depuis.

À l'inverse, les Français, qui représentaient près de 60 % en 1962, ont vu leur part décliner pour atteindre 22,1 % en 2023. La proportion d'Italiens, quant à elle, est restée relativement stable depuis 1962 et regroupe 19,6 % des habitants en 2023.

Plus de quatre résidents sur dix sont d'une autre nationalité que les trois précédemment citées en 2023, alors qu'ils étaient moins d'une personne sur dix en 1962.

Tableau 4. Nombre et âge moyen des ressortissants des 30 nationalités les plus représentées en 2016 et 2023

	Recensement		Âge moyen		Variation nationalité	
	2016	2023	2016	2023	Valeur	Volume
Monégasque	8 378	9 179	44,9	45,1	+801	+9,6%
Russe	749	1 199	33,6	39,8	+451	+60,2%
Ukrainien(ne)	99	285	33,1	31,7	+185	+186,8%
Chypriote	64	190	36,1	39,6	+126	+197,2%
Israélien(ne)	51	148	43,6	49,3	+97	+190,6%
Américain(e)	366	449	40,8	42,2	+83	+22,6%
Britannique	2 795	2 870	46,2	49,0	+75	+2,7%
Turc(que)	90	160	52,7	57,9	+70	+78,6%
Roumain(e)	163	230	37,2	38,7	+68	+41,8%
Australien(ne)	173	225	43,2	44,7	+52	+30,0%
Grec(que)	401	453	48,0	52,1	+51	+12,8%
Philippin(e)	167	216	48,3	50,1	+49	+29,2%
Canadien(ne)	311	355	50,7	51,6	+44	+14,0%
Polonais(e)	123	165	43,7	43,6	+42	+33,8%
Libanais(e)	195	233	46,8	48,6	+37	+19,2%
Brésilien(ne)	160	195	35,5	42,3	+35	+21,7%
Irlandais(e)	173	202	40,0	46,7	+29	+16,6%
Espagnol(e)	294	316	43,8	50,7	+22	+7,6%
Allemand(e)	907	927	47,4	48,9	+20	+2,2%
Japonais(e)	95	115	37,0	42,3	+20	+20,6%
Danois(e)	248	267	42,1	43,4	+19	+7,5%
Suédois(e)	323	335	42,2	44,6	+12	+3,9%
Autrichien(ne)	238	241	43,1	45,9	+3	+1,2%
Suisse	1 187	1 186	54,2	54,9	-1	-0,1%
Portugais(e)	523	494	38,2	41,6	-29	-5,6%
Marocain(e)	239	191	43,0	53,0	-48	-20,0%
Belge	1 073	1 023	52,0	53,0	-50	-4,7%
Néerlandais(e)	555	491	50,7	54,1	-64	-11,5%
Italien(ne)	8 172	7 515	46,1	48,9	-657	-8,0%
Français(e)	9 286	8 473	46,5	46,3	-814	-8,8%

Note 1 : Certains résidents sont plurinationaux. Ils sont alors comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités. En revanche, les Monégasques, qu'ils aient une seule ou plusieurs nationalités, ne sont comptés que dans "Monégasque".

Note 2 : Les variations négatives sont à considérer avec prudence. En effet, une partie de la baisse des ressortissants d'une nationalité peut correspondre à des résidents ayant acquis la nationalité monégasque entre 2016 et 2023.

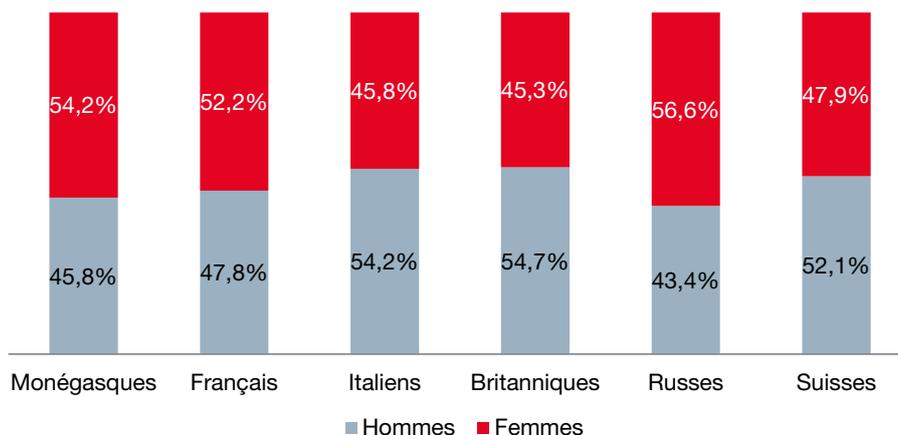
Source : IMSEE – Recensements de la population

Entre les recensements de 2016 et 2023, les nombres de Français et d'Italiens ont diminué de respectivement 814 et 657 résidents. Hormis la nationalité monégasque, c'est la population russe qui a le plus progressé (451 résidents supplémentaires soit plus de 60 %). Le nombre d'Ukrainiens a pratiquement triplé sur la période, de même que celui de Chypriotes et d'Israéliens.

## 1.8. Des caractéristiques démographiques qui varient selon la nationalité

Certaines disparités apparaissent parmi les ressortissants des nationalités les plus représentées en 2023.

Figure 12. Répartition hommes-femmes selon la nationalité en 2023



Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Les femmes sont plus représentées que dans l'ensemble de la population résidente (féminine à 50,8 %) parmi les Monégasques, Français et Russes, atteignant presque 57 % dans cette dernière communauté. Les populations italienne, britannique et suisse sont en revanche majoritairement masculines.

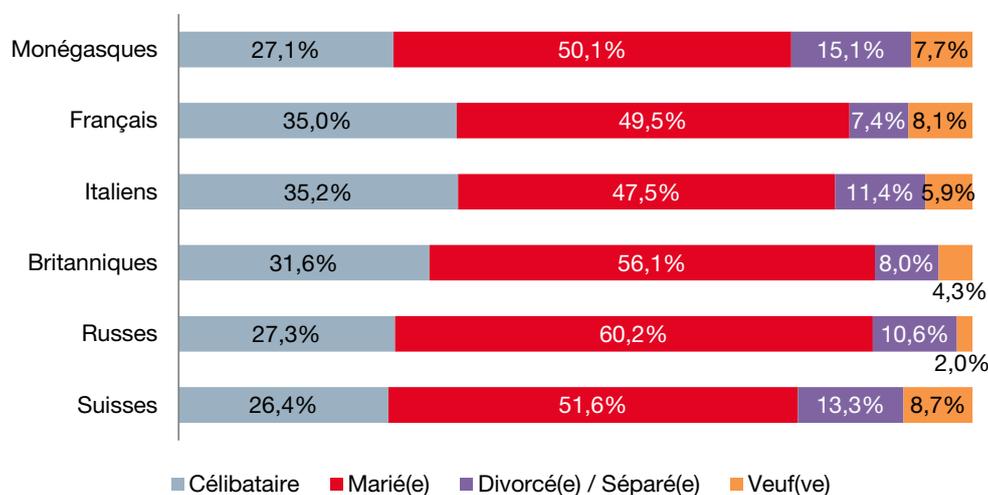
Tableau 5. Âge moyen selon le sexe et la nationalité en 2023

Nationalité	Hommes	Femmes	Ensemble
Monégasques	42,2	47,6	45,1
Français	43,0	49,3	46,3
Italiens	49,4	48,2	48,9
Britanniques	50,7	46,9	49,0
Russes	40,2	39,6	39,8
Suisses	54,1	55,9	54,9

Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

L'âge moyen des ressortissants des quatre premières nationalités est proche du global à deux ans près (47,1 ans pour rappel). Les résidents de nationalité russe sont en revanche nettement plus jeunes que l'ensemble de la population résidente, tandis que les Suisses sont plus âgés de presque 8 ans en moyenne.

Figure 13. Situation familiale des résidents majeurs selon la nationalité en 2023



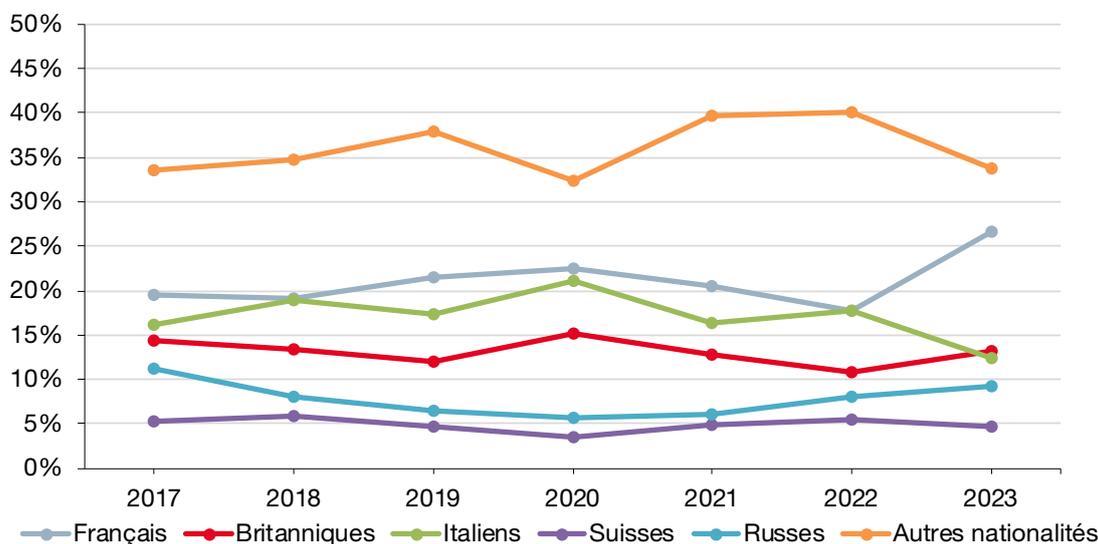
Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Les résidents britanniques et russes sont relativement plus souvent mariés que ceux des autres nationalités.

## 1.9. Plus de 5 000 personnes se sont installées à Monaco depuis le dernier recensement

Parmi les personnes recensées à Monaco en 2023, plus de 5 000 sont des ressortissants non-Monégasques âgés de plus de 18 ans qui se sont établis en Principauté depuis le précédent recensement. Les mêmes principales nationalités (Français, Italiens, Britanniques, Russes et Suisses) sont représentées chez ces « nouveaux résidents ».

Figure 14. Évolution de la répartition des résidents majeurs arrivés entre 2017 et 2023 selon la nationalité

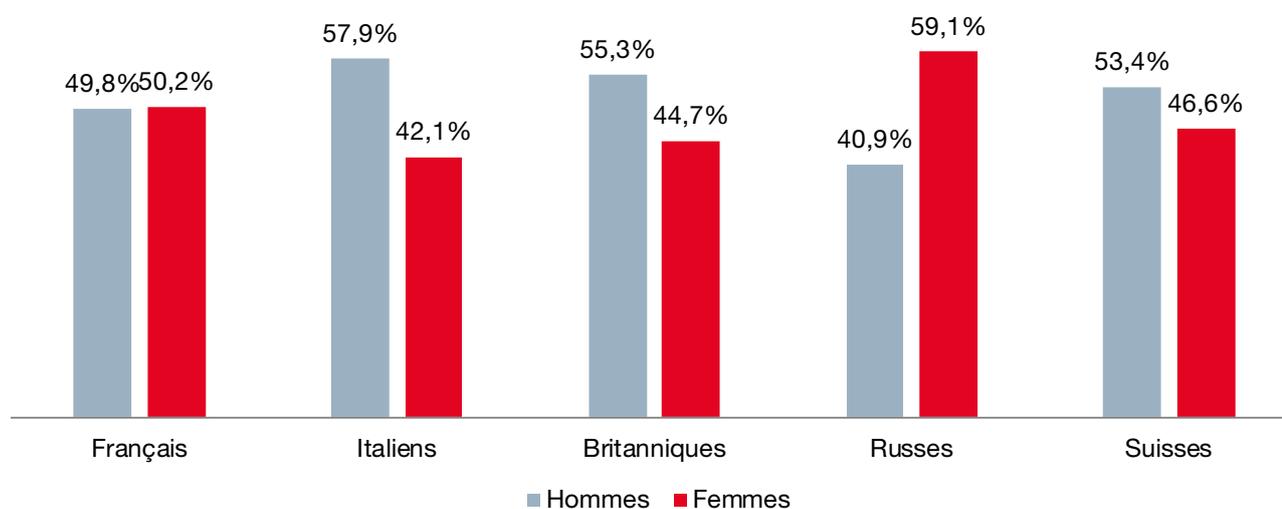


Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2023

26,8 % des étrangers majeurs qui sont devenus résidents de Monaco en 2023 sont de nationalité française, contre un peu moins de 20 % pour ceux arrivés en 2017. Les ressortissants britanniques ont représenté entre 10 et 15 % des arrivants sur la période, devancés par les Italiens jusqu'en 2022. En 2023, les résidents de nationalité russe et suisse représentent respectivement 9,3 % et 4,7 %.

La proportion hommes-femmes est globalement équilibrée parmi l'ensemble des étrangers majeurs qui sont arrivés à Monaco entre 2017 et 2023. En revanche, cette répartition varie en considérant la nationalité.

Figure 15. Répartition des résidents majeurs arrivés entre 2017 et 2023 selon le sexe et la nationalité



Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2023

Si les Français majeurs établis en Principauté depuis le dernier recensement sont quasiment autant d'hommes que de femmes, ce n'est pas le cas au sein de la population italienne qui est nettement plus masculine (à près de 58 %). Les résidents britanniques et suisses sont également plus souvent des hommes, dans une moindre mesure. À l'inverse, parmi les ressortissants majeurs de nationalité russe arrivés entre 2017 et 2023, six sur dix sont des femmes.

Le constat précédent s'applique en ce qui concerne l'âge des nouveaux résidents : si la moyenne d'âge à l'installation a peu varié au global entre 2017 et 2023 (s'établissant autour des 44 ans), des différences apparaissent en fonction de la nationalité.

**Tableau 6. Âge moyen à l'installation des résidents majeurs arrivés entre 2017 et 2023 selon le sexe et la nationalité**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Français	38,0	37,9	37,9
Italiens	43,9	43,9	43,9
Britanniques	48,1	44,8	46,6
Russes	45,0	41,0	42,7
Suisses	51,5	48,4	50,1

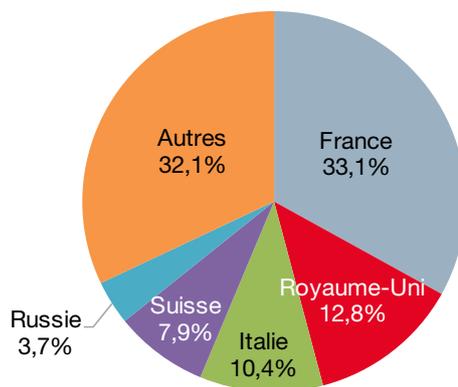
Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2023

Avec 38 ans d'âge moyen, les Français majeurs installés après le recensement 2016 apparaissent plus jeunes que les résidents des autres nationalités. Les ressortissants suisses avaient en revanche un âge plus avancé lorsqu'ils se sont établis en Principauté, avoisinant les 50 ans en moyenne sur la période.

Alors que l'âge moyen des majeurs récemment installés de nationalité française et italienne est similaire quel que soit le sexe, les femmes sont plus jeunes parmi les Britanniques, Russes et Suisses, de 3 à 4 ans en moyenne.

Toutefois, l'analyse des arrivées selon la nationalité ne suffit pas à refléter pleinement l'évolution d'une communauté. Il est également pertinent de prendre en compte le pays d'origine des nouveaux résidents pour avoir une vision plus complète. En effet, si la quasi-totalité (95,2 %) des Français majeurs qui se sont établis à Monaco après 2016 viennent de France, à peine plus de la moitié des ressortissants de nationalité italienne (52,1 %) sont originaires d'Italie. Ainsi, les cinq principaux pays sont toujours représentés mais leur classement varie.

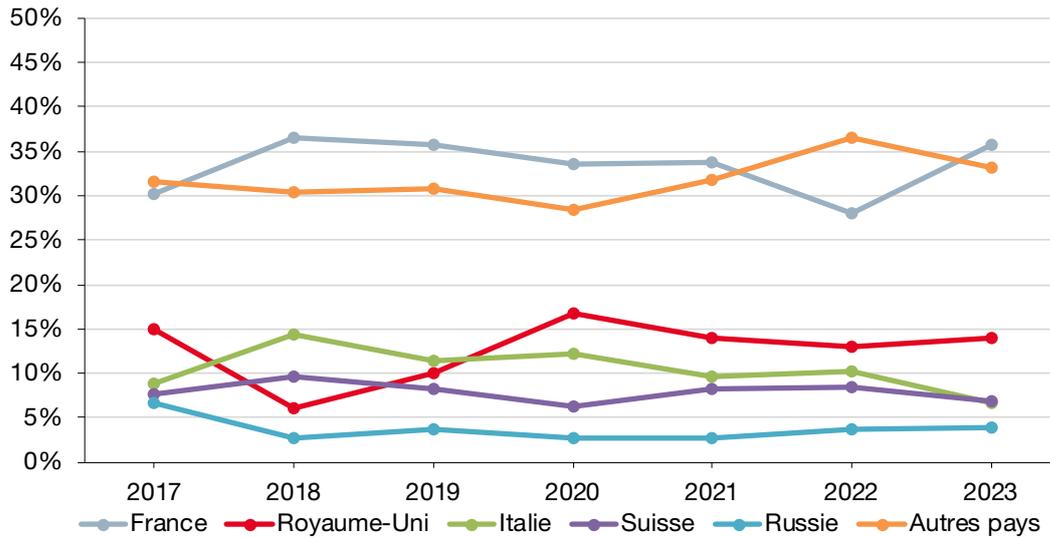
**Figure 16. Répartition des résidents majeurs arrivés entre 2017 et 2023 selon le pays de provenance**



Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2023

Près d'un tiers des résidents étrangers majeurs installés à Monaco après 2016 proviennent de France, pays d'origine le plus représenté. Autour d'une personne sur huit habitait au Royaume-Uni avant d'arriver en Principauté, et un peu plus d'une sur dix vivait en Italie. Alors que la nationalité russe représente près de 8 % des arrivants entre 2017 et 2023, seuls 3,7 % des résidents installés pendant cette période proviennent de la Fédération de Russie. A contrario, la Suisse en tant que pays d'origine est plus représentée que la nationalité helvète (respectivement 7,9 % et 5,0 %). Plus de 32 % proviennent d'un autre pays.

Figure 17. Évolution de la répartition des résidents majeurs arrivés entre 2017 et 2023 selon le pays de provenance



Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2023

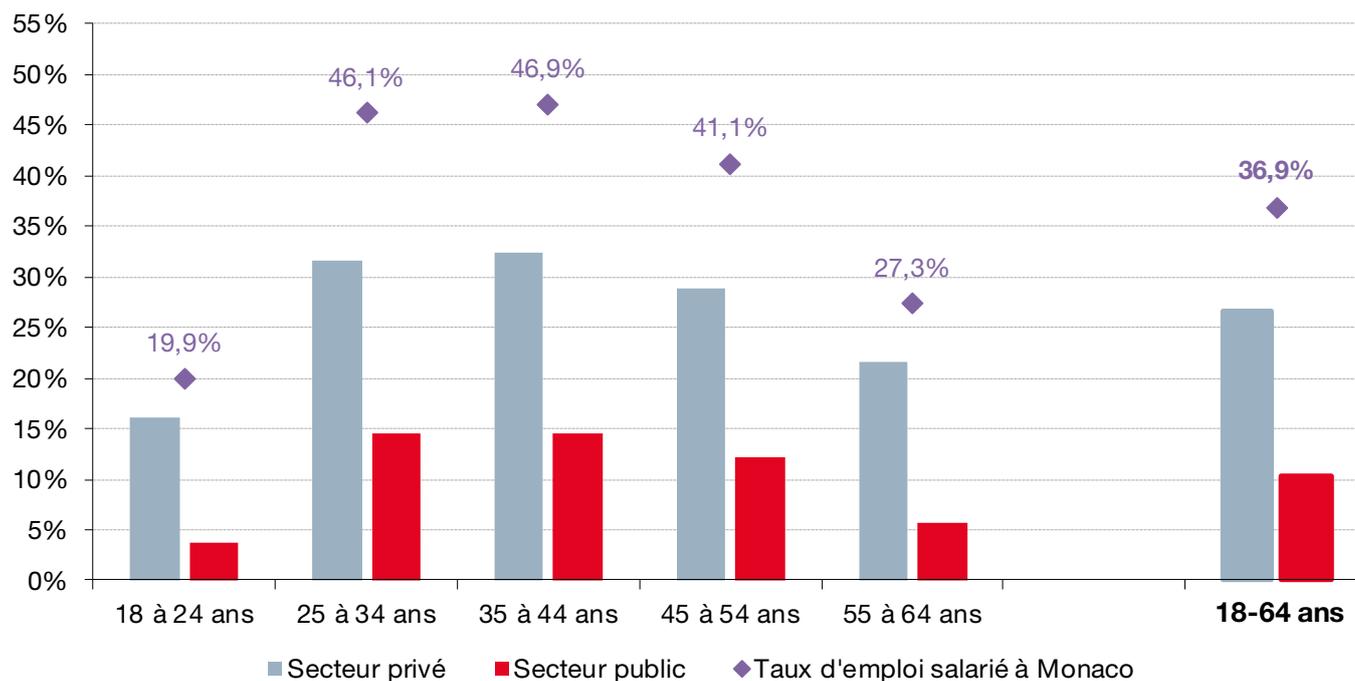
Depuis le précédent recensement de 2016, la France est restée la première nation d'origine des nouveaux habitants de Monaco, représentant jusqu'à 36,6 % des arrivées en 2018. L'Italie et le Royaume-Uni ont successivement occupé la deuxième place entre 2017 et 2022. En 2023, près de 15 % des résidents étrangers majeurs qui se sont installés en Principauté proviennent du Royaume-Uni contre 6,7 % pour l'Italie, surclassée de peu par la Suisse (6,8 %). Un peu moins de 4 % vivaient précédemment en Russie.

## 1.10. Plus d'un tiers des résidents sont salariés sur le territoire de Monaco

À la fois entouré de communes françaises et proche de la frontière italienne, Monaco constitue un bassin d'emplois majeur sur la Côte d'Azur. Les entreprises et administrations monégasques emploient ainsi plus de 60 000 salariés, qui pour la majorité d'entre eux sont domiciliés en dehors de la Principauté.

Parmi les actifs qui habitent à Monaco, les situations professionnelles sont diverses : salariés, indépendants, chefs d'entreprise, etc. En outre, ces activités peuvent s'exercer en Principauté ou au-delà. Ici, sont considérés uniquement les résidents de Monaco en âge de travailler (18-64 ans) qui occupent une activité salariée sur le territoire en 2023.

Figure 18. Taux d'emploi salarié<sup>2</sup> à Monaco des résidents par tranche d'âge et par secteur en 2023



Sources : Caisses Sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique, IMSEE – Recensement de la population 2023

Le taux d'emploi salarié à Monaco des résidents âgés de 18 à 64 ans est de 36,9 % en 2023, avec 26,5 % travaillant dans le secteur privé et 10,3 % dans le secteur public. La proportion de résidents salariés progresse avec l'âge pour atteindre son plus haut entre 35 et 44 ans avant de décliner pour les tranches suivantes.

Pour les résidents âgés de 35 à 44 ans, près d'un tiers sont employés dans le secteur privé et 14,6 % dans le public, soit un taux d'emploi salarié de 46,9 %.

<sup>2</sup> Le taux d'emploi salarié à Monaco des résidents rapporte le nombre de résidents occupant un emploi salarié à Monaco (secteur privé ou public) à la population résidente totale. Il est calculé pour les tranches d'âge où les personnes sont généralement en activité, soit de 18 à 64 ans.

## 1.11. Les crèches de Monaco accueillent près de 40 % des résidents de 2 ans ou moins

La Principauté de Monaco compte 14 crèches sur son territoire dont 12 publiques, soit 2 structures de plus qu'en 2016. Elles peuvent accueillir, sous certaines conditions, des jeunes enfants au-delà des seuls Monégasques ou résidents, comme c'est également le cas pour les établissements scolaires. Ici, sont considérés les enfants résidents en 2023 qui sont accueillis dans une crèche publique ou privée située à Monaco.

Tableau 7. Part d'enfants résidents de 0 à 2 ans accueillis en crèche à Monaco selon le secteur en 2016 et 2023

	2016	2023
Part d'enfants résidents accueillis en crèche à Monaco	43,9%	38,8%
dont en crèche publique	41,0%	33,4%
dont en crèche privée	2,9%	5,4%

Source : Mairie de Monaco, Centre Hospitalier Princesse Grace, Croix-Rouge Monégasque, IMSEE – Recensements de la population

En 2023, 38,8 % des enfants de 2 ans ou moins résidant à Monaco sont accueillis en crèche, ce qui représente une baisse de plus de cinq points par rapport au recensement de 2016 (43,9 %).

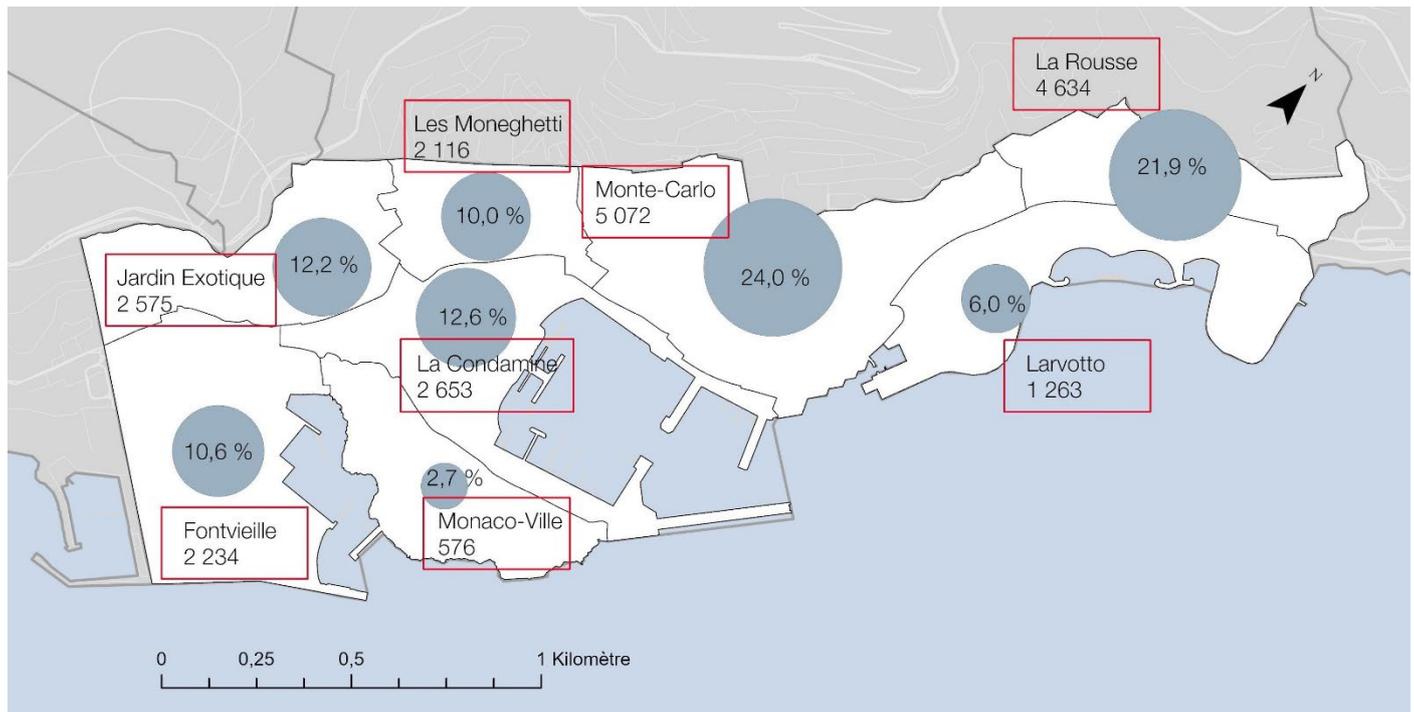
Durant cette période, la proportion d'enfants en crèche publique a diminué de 7,5 points tandis que celle des enfants en crèche privée est passée de 2,9 % en 2016 à 5,4 % en 2023.

## 2. Principales caractéristiques des logements

### 2.1. Plus de 21 000 logements recensés à Monaco en 2023

Au-delà du dénombrement des personnes, le recensement vise également à comptabiliser les logements à usage d'habitation d'un territoire. L'approche par registres permet de disposer de cette information et concerne ceux construits au 31 décembre 2023, excluant ainsi ceux dont les immeubles sont en chantier ou auraient été démolis. Toutefois, les évolutions méthodologiques étant trop importantes par rapport au recensement de 2016, seuls les résultats de 2023 sont présentés.

Figure 19. Nombre et part de logements par quartier en 2023



Note : Les quartiers sont ceux définis par l'Ordonnance Souveraine n°4.481 du 13 septembre 2013. Le « Ravin Sainte-Dévote » a été intégré au quartier « Les Moneghetti ».

Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

En 2023, la Principauté comptabilise 21 123 logements, qu'ils soient privés ou domaniaux. Les quartiers de Monte-Carlo et de La Rousse en regroupent à eux deux près de 10 000, soit 45,9 %.

Monaco-Ville et Larvotto sont les quartiers avec le moins d'habitations, avec respectivement 576 et 1 263 unités.

Les quatre autres quartiers (La Condamine, Jardin Exotique, Fontvieille et Les Moneghetti) comptent chacun entre 2 000 et 3 000 logements.

## 2.2. La grande majorité des logements de Monaco sont dans le secteur privé

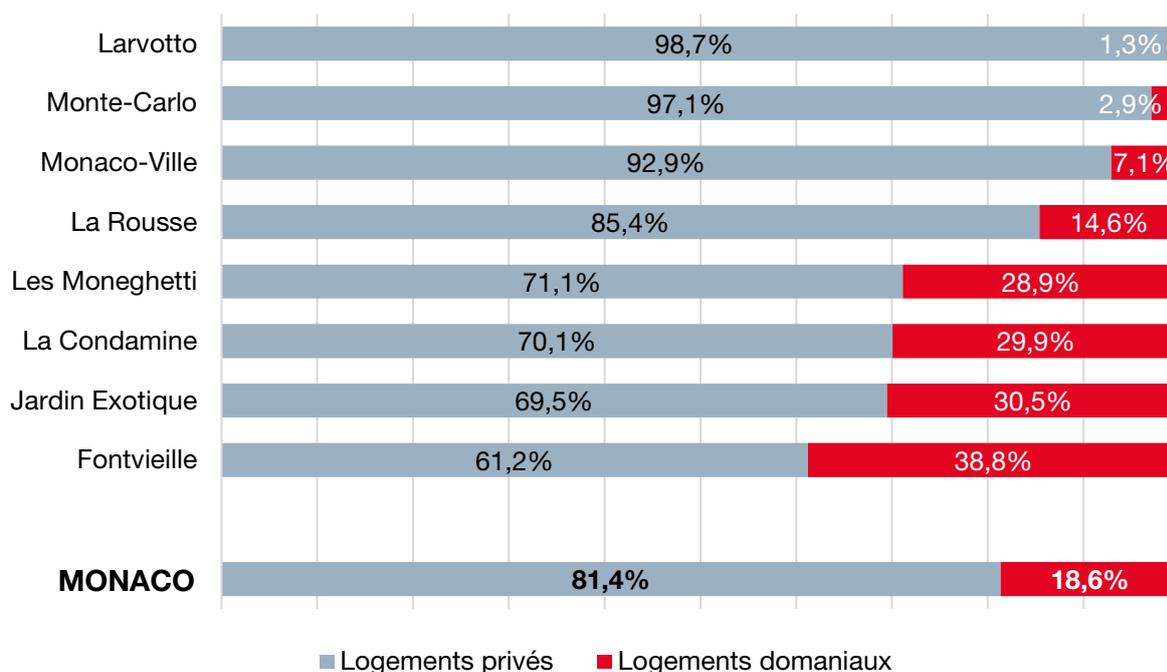
Dans cette partie, les logements, quel que soit leur secteur de réglementation, sont différenciés en fonction de leur propriétaire : d'un côté, le parc domanial constitué de logements appartenant à l'État monégasque et de l'autre, le secteur privé.

Tableau 8. Répartition des logements par quartier et par secteur en 2023

	Nombre de logements privés	Nombre de logements domaniaux	Nombre total de logements
Monte-Carlo	4 924	148	5 072
La Rousse	3 957	677	4 634
La Condamine	1 859	794	2 653
Jardin Exotique	1 789	786	2 575
Fontvieille	1 368	866	2 234
Les Moneghetti	1 505	611	2 116
Larvotto	1 247	16	1 263
Monaco-Ville	535	41	576
<b>Total</b>	<b>17 184</b>	<b>3 939</b>	<b>21 123</b>

Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

Figure 20. Répartition des logements privés et domaniaux par quartier en 2023



Source : IMSEE – Recensement de la population 2023

En 2023, la Principauté compte plus de 17 000 logements privés (81,4 %) et près de 4 000 domaniaux (18,6 %).

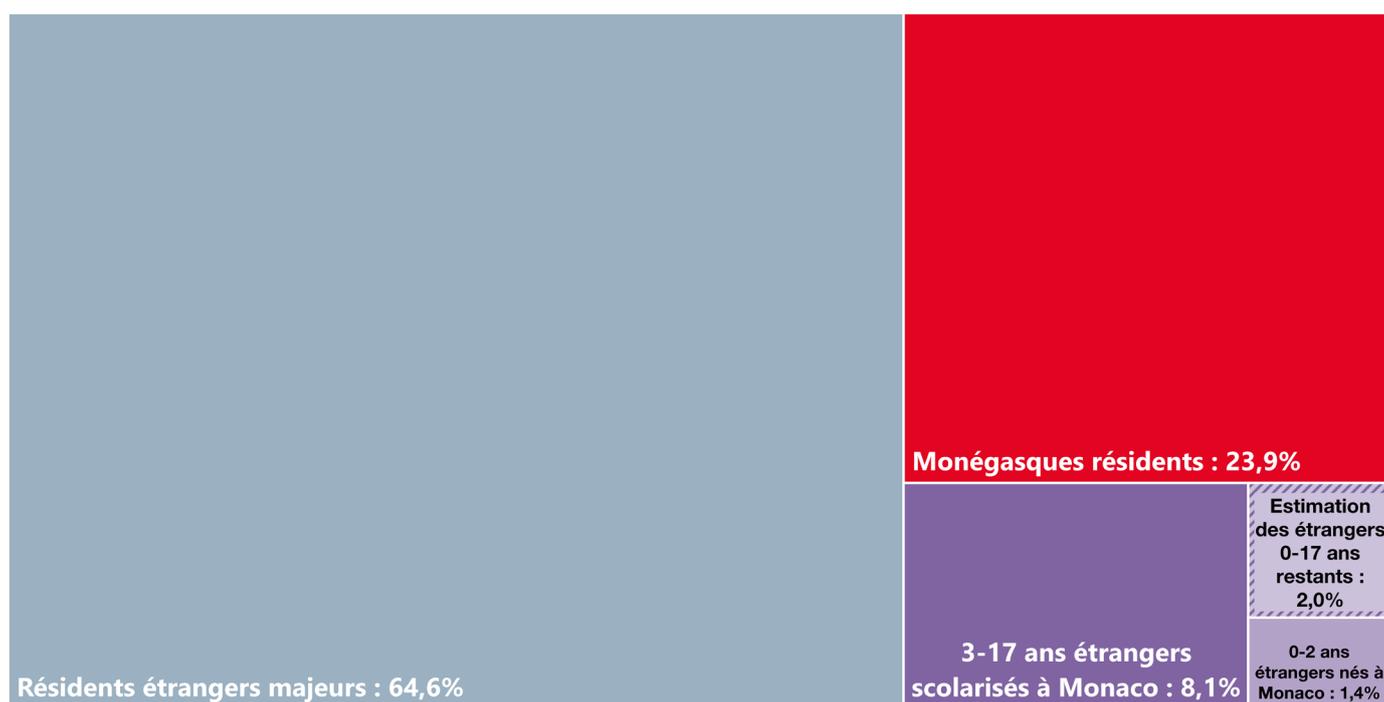
Il existe d'importantes disparités entre les quartiers. Fontvieille détient la plus forte proportion de logements domaniaux avec 38,8 %, suivi par le Jardin Exotique, La Condamine et Les Moneghetti, chacun ayant environ trois logements sur dix qui sont propriété de l'État. Monte-Carlo, malgré ses plus de 5 000 logements, ne comptabilise que 148 domaniaux, soit 2,9 %.

## Note méthodologique

Le recensement basé sur les registres consiste à assembler les différentes bases de données et systèmes d'information existant à savoir :

- Données des nationaux monégasques du Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco ;
- Données des cartes de séjour de la Direction de la Sûreté Publique (DSP) ;
- Données des élèves scolarisés à Monaco de la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS) ;
- Données des naissances à Monaco du Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco.

La population restante (mineurs étrangers de 3 à 17 ans non scolarisés en Principauté, enfants étrangers nés hors Monaco entre 2021 et 2023) est estimée à partir des données du Recensement 2016.



Le but est d'obtenir une base de données contenant le maximum d'informations communes entre les divers registres. Ainsi, les variables retenues pour chaque observation sont :

- l'âge ;
- le sexe ;
- le nombre de nationalités différentes ;
- la ou les nationalités (de 1 à 4, correspondant au maximum de plurinationalités observé pour un même résident dans les fichiers sources utilisés) ;
- la situation familiale.

## ► Les nationaux monégasques

Le Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco tient à jour le sommier (registre des personnes de nationalité monégasque), contenant notamment comme information l'adresse de chaque personne. **Seuls les nationaux monégasques déclarant résider en Principauté ont été pris en compte dans cette base pour le Recensement 2023.**

La situation familiale des Monégasques est connue uniquement pour la population complète, sans précisions concernant la résidence. Ainsi, pour chaque combinaison âge/sexe, le pourcentage de résidents est appliqué à la répartition par situation familiale.

## ► Les étrangers de plus de 18 ans

La DSP délivre une carte de séjour à toute personne de nationalité étrangère âgée d'au moins 16 ans, qui souhaite séjourner à Monaco plus de trois mois ou désirant y établir sa résidence. Afin de ne pas effectuer de double compte avec le registre des élèves scolarisés, **seuls les résidents étrangers de 18 ans et plus titulaires d'une carte de séjour ont été pris en compte dans le Recensement 2023.**

## ► Les étrangers âgés de 3 à 17 ans

### *Les 3-17 ans étrangers scolarisés à Monaco*

La DENJS dispose de la base de l'ensemble des élèves scolarisés en Principauté de Monaco et relevant des secteurs public et privé (sous et hors contrat). Afin de ne pas effectuer de double compte, notamment avec le registre des cartes de séjour, **seuls les élèves résidents de nationalité étrangère âgés entre 3 et 17 ans inclus ont été pris en compte dans cette base pour le Recensement 2023.**

### *Les 3-17 ans étrangers non scolarisés à Monaco*

Les enfants étrangers de 3 à 17 ans non scolarisés en Principauté ont été estimés à partir du pourcentage d'enfants non scolarisés en Principauté observé au Recensement 2016.

La population de 3 à 5 ans a été isolée, étant donné la variation importante de ce taux à ces âges, due à l'entrée progressive des enfants à l'école maternelle : 25,3 % à 3 ans, 13,6 % à 4 ans et 7,9 % à 5 ans. Le taux observé en 2016 pour la population de 6 à 16 ans (15,5 %) a été appliqué pour estimer les mineurs étrangers de 6 à 17 ans non scolarisés en Principauté.

## ► Les moins de 3 ans

Le Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco a également pour mission d'enregistrer les événements de vie survenant sur le territoire, comme notamment les naissances. Pour dénombrer les enfants de 0 à 2 ans de nationalité étrangère nés et résidant en Principauté (père ou mère résidents), **seules les naissances survenues à Monaco entre 2021 et 2023 ont été prises en compte dans cette base pour le Recensement 2023.**

Enfin, les enfants étrangers nés hors Monaco entre 2021 et 2023 ont été estimés à partir de la part d'enfants étrangers âgés de moins d'un an et nés hors Monaco recensés en 2016.

La nationalité de ces enfants a été déterminée à partir de la répartition observée parmi les 6-16 ans, population connue la plus proche en âge. Seules les 30 combinaisons de nationalités les plus répandues ont été considérées.

## ► Répartition par quartier des résidents

### *Les logements*

Deux sources de données sont utilisées pour les données logement :

- Base adresse de la Direction de la Prospective de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), qui recense tous les bâtiments de Monaco et le nombre d'appartements privés et domaniaux dans chacun ;
- Export de l'Administration des Domaines de l'ensemble des logements domaniaux.

Cette deuxième source vient remplacer les données relatives aux logements domaniaux de la base adresse de la DPUM.

### *Les résidents*

Pour estimer le nombre de résidents par quartier, la répartition des logements en 2023 ainsi que la taille des ménages par quartier établie au recensement 2016 sont utilisés.

En multipliant le nombre de logements par la taille des ménages, une population projetée est obtenue, à partir de laquelle est déterminé la répartition par quartier.

L'estimation de la population résidente par quartier est obtenue en appliquant cette répartition à la population réelle du recensement 2023 (38 367).

# Recensement de la population 2023

*Septembre 2024*

Pour consulter les publications de l'IMSEE : [imsee.mc/Publications](https://imsee.mc/Publications)

Pour suivre toutes les actualités de l'IMSEE : [imsee.mc/Actualites](https://imsee.mc/Actualites)

Pour s'abonner à la newsletter de l'IMSEE : [imsee.mc/Newsletters](https://imsee.mc/Newsletters)

Pour consulter notre page LinkedIn : [linkedin.com/company/imsee](https://linkedin.com/company/imsee)

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

[imsee.mc](https://imsee.mc)

